

LES SALINS D'HYERES, 2000 ANS D'HISTOIRE

par Marc SIMO

Conférence du mardi 28 mai 2013

Compte-rendu par Hubert François, mise en page Michel Régniès

Société Hyéroise d'Histoire et d'Archéologie

La chute d'une pluie abondante survenant juste avant 17 h 30 a sans doute empêché Marc SIMO de réunir tout le public qui méritait sa très intéressante conférence.

Chargé de mission pour le patrimoine auprès de la communauté d'agglomération TPM et ayant en charge les Salins d'Hyères, il montra, avec une grande conviction, sa parfaite maîtrise du dossier. Après un rappel de la localisation des salines en France, il définit la situation juridique du site hyérois, propriété du Conservatoire du Littoral, géré par TPM avec le concours de la Ville d'Hyères, du Parc National de Port-Cros et des Collectivités départementale et régionale.

L'histoire d'Hyères et celle des salins sont intimement liées. Le sel fut sans doute exploité, dès l'Antiquité, par les occupants du comptoir d'Olbia. En 963, deux textes mentionnant pour la première fois « Eras », font également état de salins. Des documents postérieurs les situent auprès de l'étang de Fabrécats sur le site actuel des Vieux Salins, ils sont constitués de différentes petites exploitations de forme assez variable. Considéré comme une substance vitale pour les hommes, le sel est donc source de richesse pour celui qui l'exploite. Aussi, à Hyères retrouve-t-on les grands propriétaires du Moyen - Age, seigneurs de Fos et comtes de Provence, grandes abbayes, comme Saint-Victor de Marseille. De plus un commerce important existe en particulier avec l'Italie, des accords avec la république de Gênes en 1138 et 1229 l'attestent. La production restera importante jusqu'au XVI^{ème} siècle mais souffrira par la suite de l'extension des salines camarguaises . Elle est aussi soumise aux contraintes de la gabelle. Marc SIMO rappelle à ce sujet que cet impôt sur le sel, mal supporté par les populations, supprimé par la Révolution, mais rétabli par Napoléon en 1808, subsistera jusqu'en... 1946.



Les vieux salins

Au début du XIX^{ème} siècle, la demande en sel augmente avec les nouveaux besoins industriels. En 1847, des négociants toulonnais, après être devenus propriétaires de l'étang des Pesquiers, jusque là zone de pêche, y créent à partir de 1849 un nouveau site, au cœur du tombolo, d'un seul tenant avec une structure quadrillée et un système hydraulique simple.

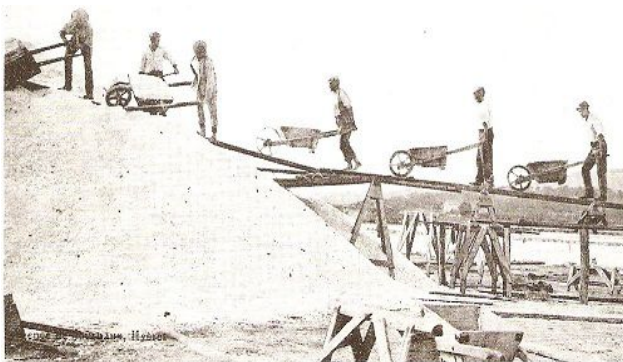
La production de sel dépasse rapidement celle des Vieux Salins pourtant modernisés par son nouvel acquéreur, la Compagnie des Salins du Midi. En 1967, cette dernière société devient propriétaire des deux sites privilégiant les Pesquiers.



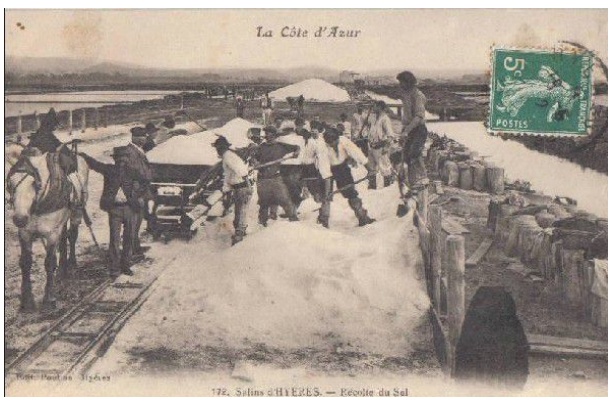
Salin des Pesquiers

Mais les salines hyéroises n'apparaissent pas rentables face aux productions dix fois supérieures d'Aigues - Mortes ou vingt-cinq fois supérieures des Salins de Giraud. En 1995, intervient la cessation définitive d'activité.

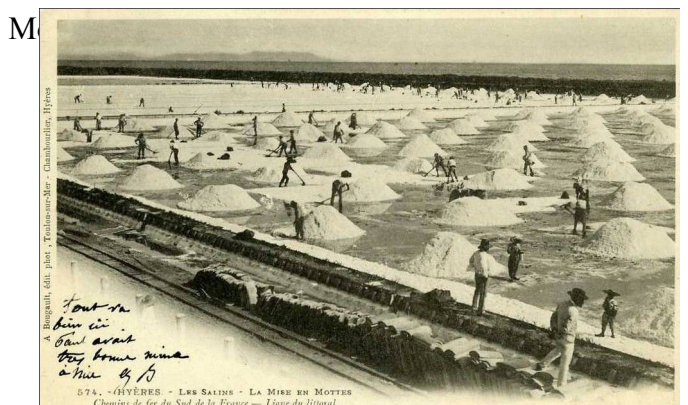
Le conférencier interrompt ensuite son propos pour permettre la projection d'un petit film où une jeune hyéroise dialoguait avec son grand-père ancien saunier.



Il nous permet de revivre les grandes étapes du fonctionnement d'un salin, le travail des sauniers, le rôle des tables salantes, la création des camelles, la noria des brouettes. Il mit aussi en valeur la présence déjà ancienne des saliniers saisonniers italiens.



Chargement du sel





le tympan

Dans une dernière partie Marc SIMO expliqua d'abord qu'elle était l'action menée maintenant par les gestionnaires du site, en préservant le patrimoine. Il insista ainsi sur le « tympan », ancêtre des dispositifs actuels de pompage qui était entraîné par une machine à vapeur, seul exemplaire subsistant en France au salin des Pesquiers.

Le but est à la fois de sauvegarder tout ce qui constituait les sites industriels mais aussi la flore et la faune qui leur sont associés (deux cent soixante espèces d'oiseaux), le conférencier précisera au passage que le flamant rose, « star » des salins ne trouvait là qu'une zone de refuge, la reproduction se situant en Camargue. Cette action de sauvegarde sous entend de plus un accueil « raisonné » du public, pour éviter les méfaits d'une trop grande fréquentation.



flamants roses

Enfin de grands projets d'avenir seront présentés avec en perspective la création d'un site naturel à valeur biologique et d'un centre de recherche permettant le suivi scientifique, la remise en activité limitée de salinière à titre patrimonial. Sur ce dernier point, Marc SIMO se montra optimiste en se fixant un délai de cinq ans.

Il invita, en conclusion, l'auditoire à venir visiter l'espace nature ouvert au village des Vieux Salins.

De nombreuses questions seront ensuite posées par le public, montrant tout l'intérêt provoqué par l'exposé.